

Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc

Commission Sportive

(Cibles anglaises et Beursault)



Championnat régional par équipes de clubs

Règlement

Adopté au Comité Directeur du 14/09/2024



- **Préambule :**

Le Comité Régional de Normandie organise tous les ans, un championnat régional par équipes de clubs pour le tir à 18m selon un règlement spécifique à la Normandie. Il est communément appelé "Interclubs".

- **Calendrier du championnat :**

- Le championnat régional par équipes de clubs a lieu chaque année à la mi-février dans un département différent (*voir le calendrier des compétitions régionales*). Il est organisé la veille du championnat régional Jeunes et dans le même département que celui-ci.

- **Equipes sélectionnées :**
 - Chaque département désignera les équipes qui le représenteront dans chaque arme :
 - En principe, le vainqueur du championnat départemental par équipes de clubs est sélectionné d'office mais s'il ne peut ou ne souhaite pas participer, le CD procédera à son remplacement.
 - 1 équipe par département et par catégorie, duels contre les 4 autres départements normands.

- **Catégories et composition des équipes :**
 - **Trois** catégories sont reconnues et les équipes sont composées de trois ou quatre archers (possibilité de mixité). Chaque équipe peut être encadrée par un coach au maximum. Tous les scores sont sélectifs.
 - Le classement des équipes se fait sur les 3 meilleurs scores du tir sélectif.
 - Les équipes de clubs pour chaque département sont les suivantes :
 - **Equipe Classique** - toutes les catégories d'âge tirant sur blason Ø 40 sont possibles
 - **Equipe Arc à poulies** - toutes les catégories d'âge sont possibles
 - **Equipe Arc Nu** - toutes les catégories d'âge tirant sur blason Ø 40 sont possibles
 - La composition des équipes doit être transmise **au comité régional** au plus tard 10 jours avant l'épreuve. Ces équipes peuvent être modifiées au greffe le jour du concours avant le début des tirs.

- **Tenue - Comportement :**
 - Les équipes doivent obligatoirement arborer des tenues identiques (la tenue de leur club ou la tenue blanche) et des chaussures de sport.
 - Tous les archers et leurs coaches, se doivent d'avoir un comportement sportif exemplaire, ne pas manifester ostensiblement ou bruyamment dans la zone réservée aux archers avant le signal sonore de fin des tirs.
 - Il est interdit de fumer ou de vapoter sur le lieu de la compétition.

- **Distances de tir et blasons :**
 - La distance de tir est de 18 mètres (tir sélectif)
 - Le tir de qualification et les matchs de poules s'effectuent sur des blasons trispots verticaux de Ø 40 cm pour toutes les catégories
 - Le gymnase doit être correctement chauffé et les cibles suffisamment éclairées.

- **Droits d'engagement :**
 - Les frais d'organisation et les droits d'inscription au calendrier fédéral sont à la charge de l'organisateur.
 - Le droit d'inscription ne peut excéder 36 € 00 par équipe. Le Comité Régional se réserve le droit de modifier cette proposition de tarif en fonction de l'évolution des règlements et des coûts.
 - Répartition du montant des inscriptions :
 - 3/4 pour l'organisateur (qui gère la logistique terrain, fournit les blasons, nourrit les officiels)
 - 1/4 pour le Comité Régional (qui fournit les récompenses, le Délégué Technique, l'arbitre principal et gère la préparation et les inscriptions)

- **Déroulement de la compétition :**

- La compétition se déroule sur une journée, avec une phase de qualification suivie de matchs par équipes de même catégorie.
- Le tir de qualification sera de 2 x 10 volées de 3 flèches, en rythme A-B / C-D. Volées de 2 mn.
- Chaque archer est libre de choisir son blason mais ses 3 flèches ne doivent être que dans un seul trispot, une seule flèche par spot.
- Le marquage des points sera effectué par un archer d'une autre équipe de la même catégorie (qualification et matchs)
- A l'issue du tir de qualification, selon le nombre d'équipes engagées, les 2 ou 3 premières équipes marquent 1 point bonus.
- En cas d'égalité de points sur le tir de qualification, le départage se fera sur le nombre de 10 puis du nombre de 9.

La phase de matchs oppose chaque équipe aux équipes des autres départements.

- Les matchs par catégorie se feront au meilleur des 4 sets en CL et BB, au total des points de 4 volées pour les CO - volées de 6 flèches (2 flèches par archer), avec un seul archer sur le pas de tir à la fois. Volée de 120 secondes. Le remplaçant éventuel peut tirer à n'importe quel moment mais pour une volée entière.
- A l'issue de chaque match, l'équipe vainqueur marque 1 point.
- En cas d'égalité de points à la fin d'un match, il sera procédé à un tir de barrage (une flèche par archer). Volée de 60 secondes. Le meilleur total gagne le match. Si le total est identique, l'équipe ayant la flèche la plus près du centre remporte le match.
- A la fin de la série de matchs, l'équipe totalisant le plus de points est vainqueur de sa catégorie.
- En cas d'égalité de points à l'issus des matchs, il sera procédé à un tir de barrage (une flèche par archer). Volée de 60 secondes. Le meilleur total gagne le match. Si le total est identique, l'équipe ayant la flèche la plus près du centre remporte le match.

- **Déroulement des matchs :**

- Poule de 5 équipes :

- 1^{er} match : 2 contre 4 et 3 contre 5 - équipe 1 exemptée
- 2^{ème} match : 1 contre 3 et 4 contre 5 - équipe 2 exemptée
- 3^{ème} match : 1 contre 4 et 2 contre 5 - équipe 3 exemptée
- 4^{ème} match : 1 contre 5 et 2 contre 3 - équipe 4 exemptée
- 5^{ème} match : 1 contre 2 et 3 contre 4 - équipe 5 exemptée

- Poule de 4 équipes :

- 1^{er} match : 1 contre 4 et 2 contre 3
- 2^{ème} match : 1 contre 3 et 2 contre 4
- 3^{ème} match : 1 contre 2 et 3 contre 4

- **Programme type de la compétition :**
 - 09h00 - 09h30 : Ouverture du greffe
 - 09h30 - 10h00 : Volées d'entraînement
 - 10h00 - 10h15 : Réunion des capitaines d'équipes
 - 10h15 : Début de la phase de qualification
 - 1h après la fin des tirs : Début des matchs
 - A l'issue des matchs : Podiums
- **Récompenses :**
 - La cérémonie protocolaire des podiums est organisée immédiatement après les derniers matches.
 - Les 3 premières équipes de chaque catégorie seront récompensées sous la forme choisie par l'organisateur. Le Comité Régional remet un trophée au premier de chaque catégorie.
- **Date d'application :**
 - Le présent règlement est applicable à partir du **14 septembre 2024**